

Madame la Présidente,

En préambule à la présente liminaire, nous déplorons le report des négociations indemnitaires nationales à janvier 2024 suite à une décision unilatérale du Directeur Général. **Solidaires Finances Publiques** souhaite encore et toujours rappeler que les agents des Finances Publiques continuent de protester avec véhémence contre l'absence de réelle revalorisation indemnitaire et ce, depuis de nombreux mois. Aussi, le manque de considération de la part de notre ministère, qui renvoie sine die les négociations, apparaît comme étant totalement inacceptable. Subir ne signifie pas accepter !

**Le premier point que vous proposez à l'ordre du jour consiste en un point immobilier sur le projet Euralliance à La Madeleine.**

Dans un premier temps et comme déjà sollicité à plusieurs reprises, nous souhaitons obtenir communication des derniers rapports d'entretien du système d'aération, effectués sur le nouveau site.

De plus, suite à la visite des nouveaux locaux organisée le 6 décembre, nous avons constaté les anomalies suivantes :

- L'un des ascenseurs est affiché « en panne » et l'autre fonctionne par intermittence ;
- Le lecteur de badge est inopérant et l'accès par l'escalier aux portes palières n'est pas sécurisé ;
- Plusieurs dalles au plafond sont détériorées et leur remplacement intégral n'est pas prévu ;
- Certains stores sont manquants ou endommagés ;
- L'état des sanitaires est tout simplement déplorable (calcaire, fuite, saletés ...) ;
- Le nettoyage complet des sols est indispensable ;
- L'aménagement futur de certains bureaux très exigus sera problématique ;
- La porte incendie du 4<sup>ème</sup> étage n'est pas sécurisée ;
- Nous nous interrogeons sur l'aération, puisque certains bureaux sont équipés de 2 thermostats. Comment seront-ils configurés?

La Direction avait promis des locaux présentant un état quasiment neufs et des échanges avec les OS en toute transparence. A quelques semaines du déménagement, de nombreuses questions sans réponses s'accumulent.

S'agissant des parkings, nous regrettons de ne pas avoir eu l'occasion de le visiter. Néanmoins, comme déjà indiqué, les espaces de stationnement au nombre de 25 nous semblent nettement

insuffisants. Nous demandons dès lors que les véhicules de service soient stationnés sur des places dédiées en sus des 25 places actuellement prévues.

De même, s'agissant des cartes de stationnement pour les résidents, vous nous indiquez qu'il n'est finalement pas prévu de les demander, alors qu'il nous avait été indiqué précédemment que leur demande serait étudiée. Nous protestons vivement sur cette décision unilatérale de la Direction, au prétexte que cela irait à l'encontre du développement des mobilités dites douces, alors qu'une demande importante avait été relevée chez les agents.

Selon nous, le développement écoresponsable en termes de mobilité ne doit pas apparaître comme brutalement contraignant, mais s'inscrire dans une démarche de transition progressive. En effet, les agents de La Madeleine ne doivent pas être les victimes d'une logique présentée comme écologique, alors qu'elle est avant tout comptable.

Nous remarquons également qu'in fine seul 22 % du mobilier fera l'objet d'un renouvellement dans le cadre du déménagement, ce qui est loin des annonces initiales, mais confirme, une fois de plus, la vision qu'a la Direction du dialogue social. Nous souhaitons savoir à quelle date l'ensemble du matériel sera « estampillé » afin de différencier celui qui sera transféré sur le nouveau site de la Madeleine ou d'éventuels autres sites avec celui potentiellement récupérable par les agents dans le cadre du télétravail.

Enfin, nous souhaitons obtenir un calendrier prévisionnel des différentes étapes du déménagement : mobilier estampillé, pilon, libération des locaux de La Madeleine, etc. Ce calendrier, donné à titre d'information et susceptible de modifications, pourrait être accessible aux agents sur le site Ulysse local par exemple.

Selon le tableau de bord communiqué, nous avons constaté de nombreux points restant à étudier (orange ou rouge). Au vu des délais, nous attendons un retour sur l'ensemble des demandes en suspens dans les meilleurs délais.

**Le deuxième point que vous proposez à l'ordre du jour** est relatif au tableau de suivi des AT, RSST et fiches de signalement. Nous avons pris connaissance de l'accident survenu sur le trajet domicile – travail du collègue de la BV22. Nous souhaitons savoir si l'agent a pu réintégrer son poste et dans quelles conditions le cas échéant.

## **Questions diverses**

- S'agissant de l'espace de convivialité de la Madeleine, quel est le nombre prévu de réfrigérateurs, de cafetières et de micro-ondes dans l'espace cuisine. S'agit-il de réemploi des appareils actuels ? Le nombre de prises électriques a-t-il été prévu en conséquence ?
- S'agissant des locaux actuellement occupés à la Madeleine, les agents se plaignent des conditions de travail de plus en plus fortement dégradées : dysfonctionnement de la température plafonnée à 19°, état des huisseries préoccupant et des radiateurs qui tombent en panne. Quand bien même un déménagement est imminent, Nous souhaitons que les préoccupations des agents soient prises en compte immédiatement ! Concernant la

température, un recensement pourrait être réalisé afin d'équiper aux choix les agents qui le souhaitent d'un poncho ou d'un plaid.

- Pouvez-vous nous donner des précisions sur la vacance du poste de chef de brigade au Havre à compter du 01/01/2024 ?